



MORBIHAN

Reconstruction du collège et du gymnase Antoine de Saint-Exupéry à Vannes

Pose symbolique de la première poutre



Création: impression; Conseil départemental du Morbihan, Photo: Agence LE PENHUEL, Papier PEFC fabriqué à partir de pâtes provenant de forêts gérées de façon durable, 2025

Dossier de presse

Octobre 2025

Hôtel du Département

Contact presse :

Sarah Le Borgne

02 97 54 82 11 / 06 31 47 42 60

presse@morbihan.fr



Pose symbolique de la première poutre

David Lappartient, Président du Département du Morbihan et David Robo, Maire de Vannes et Président de Golfe du Morbihan – Vannes Agglomération ont posé aujourd'hui la première poutre symbolique du projet de reconstruction du collège et du gymnase Antoine de Saint-Exupéry, à Vannes.

Ouvert en 1970, le collège Antoine de Saint-Exupéry accueille aujourd'hui plus de 600 élèves. Son gymnase municipal est devenu inutilisable suite à un incendie survenu en septembre 2021. Le Département et la Ville de Vannes ont engagé conjointement un projet global de déconstruction et reconstruction du collège et du gymnase. La maîtrise d'ouvrage de cette opération structurante a été confiée au Département.

Un collège et un gymnase repensés pour une nouvelle dynamique éducative et sportive

Construit dans les années 1970, l'établissement présente actuellement d'importantes défaillances techniques au niveau de l'isolation, du chauffage et des menuiseries malgré des investissements réguliers destinés au maintien de la structure. Simultanément, le collège s'est également fortement développé au fil des années avec le renforcement de certaines sections sportives, d'un internat, de classes à horaires aménagés, ce qui a conduit à une hausse de 37% de ses effectifs scolaires en dix ans.

Par ailleurs, le bâtiment d'externat n'est plus adapté à l'organisation actuelle des enseignements.

Le gymnase était un équipement majeur pour la pratique sportive scolaire et municipale. Les collégiens pouvaient y pratiquer des sports d'équipe ou individuels (basketball, handball, volleyball, badminton, tennis de table etc.), et des activités d'expression corporelle telles que la gymnastique ou encore les arts du cirque.

À Vannes, le gymnase était particulièrement reconnu et apprécié pour son mur d'escalade haut de 7,50 mètres. Suite à l'incendie de 2021, le gymnase est devenu inutilisable. Cette situation a permis de réinterroger et de repenser cet équipement sportif pour mieux répondre aux besoins actuels de la ville.

C'est dans ce contexte que la Ville de Vannes et le Département du Morbihan ont décidé de s'associer avec un objectif commun : reconstruire le collège et le gymnase dans une vision cohérente et moderne. L'opération de déconstruction-reconstruction sera réalisée sous maîtrise d'ouvrage départementale par une seule équipe de maîtrise d'œuvre, ce qui permettra d'assurer une même vision et continuité architecturale.



Un projet ambitieux au service des élèves et des habitants

Ce projet vise à répondre clairement aux besoins constatés et partagés avec les équipes. Il servira en particulier à répondre aux enjeux auxquels le collège fait face (défaillances techniques, structures non-adaptées, manque d'équipements sportifs) et contribuera à l'amélioration des conditions d'apprentissage des élèves. Le projet du futur établissement permettra d'augmenter la capacité d'accueil du collège, qui pourra recevoir jusqu'à 800 élèves.

Le futur collège comprendra :

- 24 salles d'enseignement général, incluant les classes SEGPA ;
- 2 salles ULIS pour élèves en situation de handicap ;
- 6 salles de sciences et de technologie ;
- Un pôle arts (musique et arts plastiques) ;
- Une salle de réunion polyvalente de plus de 150 places.

Le futur gymnase proposera :

- Une salle multisports de 800 m² ;
- Un mur d'escalade de niveau national (13 m de hauteur) et un mur de bloc de niveau départemental ;
- Une salle dédiée au tennis de table.

Une architecture durable et ouverte sur son environnement

Pensé comme un « **grand vaisseau** » tourné vers la lumière, le futur collège s'organisera autour d'une nef centrale qui reliera l'ensemble des pôles de l'établissement. L'entrée principale se dessinera sous un large porche et marquera l'entrée dans le bâtiment. Elle ouvrira sur des espaces intérieurs lumineux et accueillants.

Le collège se distinguera par des façades avec de grandes ouvertures et le revêtement en

ossature bois, habillé d'un bardage en bois à l'aspect grisé dès la pose, s'inscrira dans une continuité visuelle avec les équipements voisins, notamment le complexe sportif du Foso et la restauration du lycée Charles de Gaulle.

La cour, conçue comme une oasis végétalisée, proposera différents espaces avec, dans la partie est, un jardin autour d'une zone potagère et une aire de jeux couverte.

Le rez-de-chaussée accueillera un préau largement ouvert sur les espaces extérieurs, tandis que les terrasses des étages prolongeront les espaces de vie et offriront des vues dégagées sur les jardins.

Le rez-de-chaussée regroupera les principaux pôles de vie du collège :

- L'accueil et la salle polyvalente, directement liés au parvis ;
- L'espace infirmerie-santé-social, à proximité de la sortie ;
- La salle des enseignants et l'accueil des parents.

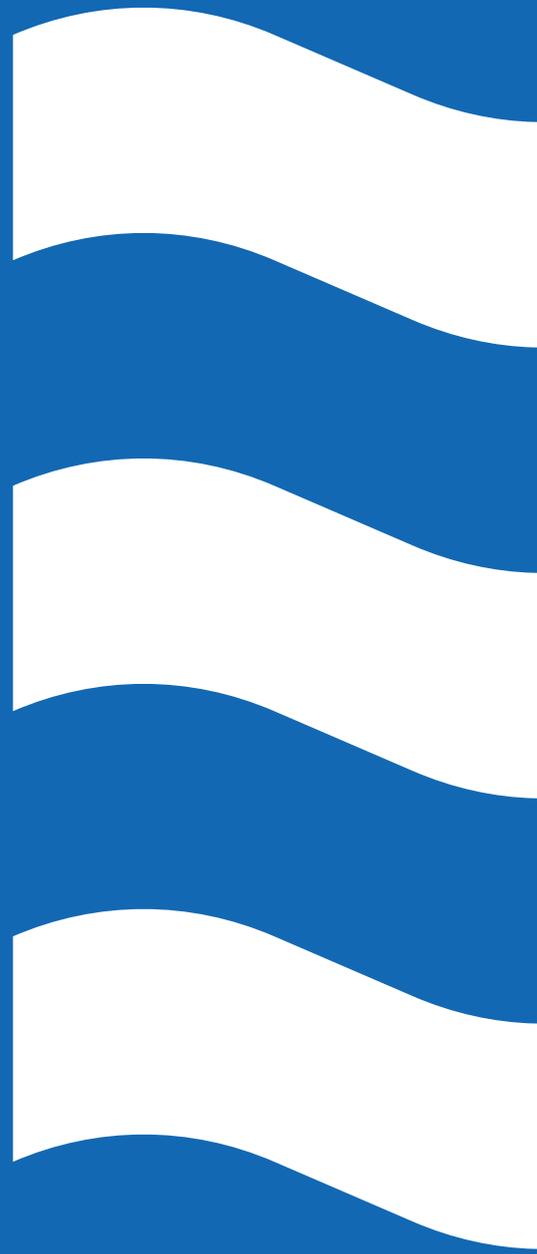
L'administration sera implantée au cœur du rez-de-chaussée, en lien direct avec les espaces de vie principaux de l'établissement. Le centre de documentation et d'information (CDI) au premier étage, sera visible depuis le hall. Il sera conçu comme un espace ouvert pour inciter les élèves à venir régulièrement. Les salles d'enseignement seront réparties autour de la grande circulation centrale, à la fois au premier et au deuxième étage, pour assurer une distribution efficace.



CALENDRIER PRÉVISIONNEL ET BUDGET

Le montant des travaux pour le collège s'élève à 20,4 M€, pris en charge par le Département. Il est de 10,2 M€ pour le gymnase, financés par la Ville de Vannes, dont 2,7 M€ de subventions départementales. Les travaux seront conduits en plusieurs étapes :

- **Octobre 2025** : début du chantier avec la construction du complexe sportif ;
- **2026** : démarrage du chantier du nouvel externat et des locaux administratifs ;
- **2028** : démolition de l'ancien externat, aménagement des espaces extérieurs et de la cour.



MORBIHAN

Hôtel du Département
2 rue de Saint-Tropez
56000 VANNES
Tél. 02 97 54 80 00
morbihan.fr